

Annexe IV à l'Accord Instituant le Fonds Fiduciaire 'European Union Emergency Trust Fund for stability and addressing root causes of irregular migration and displaced persons in Africa', et ses règles internes

Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion

1. IDENTIFICATION

Pays	Cameroun		
Intitulé/Numéro	Référence: T05-EUTF-SAH-CM-01 Résilience - Programme de réponse à l'impact des mouvements de populations internes et externes dans les régions du septentrion du Cameroun		
Coût total	Coût total estimé: 20 millions d'euros Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 100%		
Méthode d'assistance/ Modalités de mise en œuvre	Gestion directe - subventions à des ONG ou consortia d'ONG après appel à manifestation d'intérêt		
Code CAD		Secteur	Développement économique et emploi Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	Objectif n°1: Développement économique et emploi Objectif n°2: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience		
Domaines d'intervention du Plan d'action de la Valette	Domaine prioritaire 1.1 : Investir dans le développement et l'éradication de la pauvreté		

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

Face aux conséquences induites par la crise sécuritaire liée à l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (anciennement Boko Haram) qui entraîne des mouvements de populations, internes et

externes dans la partie Nord du Cameroun, le programme a pour objectif d'apporter en priorité un support au relèvement précoce, aux moyens d'existence et à la résilience des plus vulnérables. La volatilité de la situation sécuritaire des zones sources des déplacements de populations a un impact sur les services de base et l'accès aux moyens d'existence des régions d'accueil. Le long de la frontière nigériane et principalement dans la région de l'Extrême Nord, chaque attentat de part et d'autre de la frontière précipite les populations les plus vulnérables autour des centres urbains camerounais « moins » insécurisés. Selon le HCR, on compte déjà 70 378 réfugiés, tandis que l'Organisation Internationale de la Migration (OIM) estime à 169 970 le nombre de Camerounais ayant quitté leur foyer d'origine.

L'initiative "Résilience - Programme de réponse à l'impact des mouvements de populations internes et externes dans les régions du Septentrion" apportera une réponse intégrée à la migration engendrée par la crise nigériane en coordination avec les réponses apportées aux conséquences en partie similaires de la crise centrafricaine pour contribuer à la stabilité de la sous-région et du Cameroun.

Objectif global : Contribuer au renforcement des capacités de résilience des populations affectées par les déplacements dans les régions frontalières du Nigeria en dynamisant le tissu économique et social

Objectif spécifique 1: Augmenter les ressources économiques et l'accès aux services de base afin d'autonomiser durablement les populations vulnérables des zones d'intervention

Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès à l'alimentation ainsi que la gestion des ressources naturelles afin d'amener les populations vulnérables vers la sécurité nutritionnelle

Cet ensemble complémentaire et cohérent permettra ainsi de développer la résilience des plus vulnérables, populations hôtes, déplacées et réfugiées. Les initiatives viseront à renforcer et appuyer les services de l'Etat, à s'inscrire dans des cadres coordonnés par ou avec l'aide de ceux-ci afin d'inscrire leurs appuis dans une logique structurante propre aux initiatives LRRD.

L'initiative Résilience pourra aussi développer les échanges entre les communautés, la société civile et les autorités locales pour favoriser le dialogue et réduire les conflits liés à l'exploitation des terres et promouvoir l'accès pérenne aux services de base. Ce volet sera transversal afin de mutualiser les bonnes pratiques, les partager, les dupliquer et ainsi les capitaliser au niveau national.

2.2. CONTEXTE

2.2.1. Contexte national

La population camerounaise s'élève à 22 millions d'habitants et est majoritairement jeune: 50% a moins de 15 ans dont 50,6% des femmes. L'économie camerounaise repose sur l'exploitation et l'exportation de ressources brutes non transformées (bois, café, cacao, manioc, or, etc.). Néanmoins, celles-ci sont souvent sous-exploitées par les populations locales et les techniques d'exploitation respectueuses de l'environnement sont peu utilisées.

Au Cameroun, les régions frontalières avec le Nigéria et la Centrafrique font face à de nombreux enjeux liés à la migration intercontinentale engendrée par les conflits passés ou en cours. Depuis 2014, dans l'Extrême-Nord, 70 378 réfugiés nigériens ont été enregistrés par l'UNHCR et 169 970 personnes déplacées internes (PDI) ont été recensées par l'OIM. Les personnes réfugiées dépendent majoritairement de l'aide humanitaire, notamment de l'aide alimentaire fournie par le PAM, dans des régions déjà marquées par des périodes d'insécurité alimentaire de malnutrition chronique. Cette augmentation de la population génère des

déséquilibres socio-économiques, des tensions autour des ressources naturelles et de l'accès aux services de base (eau, santé, éducation) d'autant plus que ces régions d'accueil sont aussi les plus vulnérables du pays. En outre, ces zones d'accueil sont traditionnellement les principaux axes migratoires qui permettent aux populations d'accéder à un travail saisonnier et de développer les échanges commerciaux.

Le niveau de développement est très bas. L'IDH était de 0,504 en 2013, soit le 152ème pays sur 187. Un tiers de la population présente ainsi des indicateurs dégradés et particulièrement les populations vivant dans les régions où l'action interviendra. Le Cameroun est placé parmi les 20 derniers pays en termes de taux de mortalité maternelle et infantile. Ce dernier s'élève à plus de 590 décès maternels pour 100 000 naissances. Ces indicateurs sont palpables dans les régions au Nord du pays et dans les régions frontalières avec la Centrafrique où se concentrent les interventions humanitaires. On compte environ 2,3 millions¹ de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans ces régions qui, de plus, accueillent les réfugiés nigériens et centrafricains ainsi que des déplacés internes. Par ailleurs, le taux de prévalence MAS atteint 2,2% dans l'Extrême-Nord, soit au-delà du seuil d'urgence défini par l'OMS à 2% et une prévalence de la malnutrition aiguë globale à 13,9%. La pauvreté chronique touche 36,7% de la population dans ces mêmes régions. Parmi les populations les plus pauvres, 90% sont des ruraux. D'après l'ECAM 4, le nombre de pauvres est passé de 7,1 millions en 2007 à 8,1 en 2014.

La région Extrême-Nord est surtout habitée par des Peuls et d'autres groupes Kirdi. Les zones frontalières avec le Nigeria ont connu un accroissement significatif de la population totale, avec une juxtaposition des crises dans la partie Nord du Cameroun du fait de sa position géographique enclavée entre le Nigeria à l'Ouest et la RCA à l'Est. Ces vagues de déplacements entraînent donc une pression majeure sur les ressources disponibles et se superposent à la crise alimentaire chronique déjà existante ce qui engendre une inflation sur les prix des denrées de 30 à 60% sur certains produits. La proportion de la population qui utilise 75% ou plus de ses revenus mensuels pour acheter des denrées alimentaires atteint 38% dans la région de l'Adamaoua et 36% dans la région de l'Extrême-Nord.

2.2.2. Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

La zone Nord, ciblée par le programme présente des caractéristiques spécifiques en termes de :

- Stabilité du Cameroun, terre d'accueil à fort potentiel économique: les frontières Ouest et Est du Cameroun, qui encadrent les régions de l'Extrême Nord, du Nord et de l'Adamaoua, sont fragilisées par des conflits externes liés à une instabilité politique et sécuritaire. Cette instabilité vient impacter des régions rurales et amplifie les défis auxquels elles sont confrontées du point de vue de : (i) l'accès au système de santé, (ii) l'accès à l'eau, (iii) l'accès à la terre et (iv) l'accès à une activité économique durable. La couverture des besoins se doit d'être équitable entre populations hôtes, déplacés et réfugiés pour donner à chacun des perspectives d'avenir positives et la possibilité de développer une activité économique, contribuant ainsi à éviter l'enrôlement dans les groupes armés et à réduire les conflits ainsi que les flux migratoires. L'enjeu réside donc dans le maintien de la cohésion en favorisant l'accès aux communautés hôtes et réfugiées à des activités économiques pérennes.

¹ OCHA – Humanitarian overview – Cameroun – 1^{er} Février 2016

- Capacité des zones du projet à absorber les vulnérabilités dans un système sanitaire viable. Dans le secteur de la santé et de manière significative dans ces régions déjà fragiles, le manque de ressources humaines compétentes, l'insuffisance d'équipements et matériels médicaux, le caractère récurrent des ruptures en intrants et médicaments et l'absence de référencement et contre référencement dans les aires de santé concernées ne permettent pas la délivrance d'un paquet de soins complet aux patients. Les frontières étant fermées côté nigérian, les approvisionnements sont réduits et la disponibilité des produits de base sur les marchés est aléatoire, ce qui contribue à favoriser les cas de sous-nutrition.

L'ampleur de ces crises a dépêché sur les zones plusieurs agences des Nations Unies (UNHCR, UNICEF, OIM etc.) et ONG internationales intervenant toutes dans le cadre du HRP².

En réponse à la crise dans le Septentrion, le Gouvernement a mis en place le Programme d'aménagement du territoire (PRODAT) dans les trois régions du Septentrion camerounais avec quatre-vingt-quatorze projets, mis en œuvre par le Programme National de Développement Participatif (PNDP) qui a pour objectif d'appuyer les collectivités décentralisées au Cameroun à mieux planifier, financer et réaliser les services et infrastructures destinés à améliorer la qualité de vie des populations locales. Ce programme de réponse humanitaire vient renforcer des programmes de développement lié aux axes stratégiques du document stratégique de croissance et de l'emploi 2010-2020 du Cameroun incluant le programme national d'investissement agricole³ (PNIA) basé sur le développement des filières de production, la modernisation des infrastructures de production, la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles et le renforcement des capacités des acteurs du développement rural. Il existe également des programmes mis en œuvre à travers des partenariats institutionnels entre le gouvernement et le PNUD⁴ tels que l'amélioration des revenus et de l'accès des populations de la zone sahélienne aux services socio-économiques de base ainsi que le programme de résilience des populations aux effets du changement climatique (REPECC).

2.3. Enseignements tirés

Les opérateurs devront déjà être actifs et avoir démontré leur capacité d'intervention dans les régions ciblées par le projet.

Il ressort des documents de suivi-évaluation, des observations, des analyses et enquêtes, partagés avec la communauté humanitaire par les acteurs de terrain que :

- Le système de santé est faible et est confronté à des difficultés à faire face à l'augmentation de la population suite à l'arrivée des réfugiés et de déplacés;
- Les populations locales, déplacées et réfugiées de ces régions, connaissent une forte prévalence de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire ;
- Malgré la profusion de ressources naturelles, les populations ne bénéficient pas des externalités positives générées par les différentes ressources du pays. En effet, l'accès à

² HRP : Humanitarian Response Plan coordonné par OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)

³ Plan national d'investissement agricole du Cameroun 2014-2020

⁴ http://www.cm.undp.org/content/cameroon/fr/home/operations/projects/poverty_reduction/amelioration-des-revenus-et-de-laccs-des-populations-de-la-zone.html

l'eau de boisson reste encore limité dans certaines zones, les pratiques d'hygiène ne sont pas adéquates, l'accès à une alimentation diversifiée est rare;

- Les populations locales, déplacées et réfugiées sont dans le besoin d'exercer une activité professionnelle qui leur permettrait de vivre et de générer des excédents ;
- Des conflits agro-pastoraux se développent entre les populations locales, déplacées et réfugiées car les zones d'élevage et de culture ne sont pas suffisamment délimitées, ce qui entraîne un empiètement des uns sur les espaces des autres ;
- Les acteurs locaux n'ont pas encore la capacité d'effectuer le suivi et la maintenance des infrastructures développées dans le cadre de la réponse humanitaire ;
- En outre, les populations réfugiées, composées en majorité d'éleveurs, se sont sédentarisées car beaucoup ont perdu leur bétail durant le déplacement. Ces populations sont donc en recherche d'opportunités d'insertion économique pour pouvoir reconstruire leur capital mais se heurtent au manque d'accès à la terre et au crédit.

De même, les populations locales, malgré une possibilité d'accès à la terre, sont confrontées à l'épuisement de leurs terres les plus proches de leur village suite aux longues années d'exploitation sans aucune forme de restauration de leur fertilité. Elles sont donc contraintes d'étendre leurs champs empiétant ainsi sur les zones d'élevage, ce qui engendre des conflits agro-pastoraux. Il y a également une énorme pression sur le bois, principale source d'énergie de cuisine et source de revenu pour les populations réfugiées et déplacées.

Les opérateurs du projet devront donc tirer parti des enseignements suivants :

- La coordination sectorielle locale doit être redynamisée ;
- Les services de base n'ont pas encore atteint un niveau de maturité leur permettant de répondre aux besoins des populations ;
- Les actions d'urgence et d'assistance doivent progressivement laisser place aux actions de développement privilégiant l'autonomisation des populations ;
- Les activités doivent s'orienter aussi bien vers la population locale que les populations réfugiées et déplacées internes ;
- Les abondantes ressources naturelles doivent être valorisées pour renforcer la résilience des populations ;
- Les chaînes de valeurs doivent être développées pour fournir des revenus aux ménages au-delà de la couverture des besoins primaires ;
- Les femmes et les jeunes, populations majoritaires au Cameroun, doivent être ciblés en priorité.

2.4. Actions complémentaires

Le programme proposé est en adéquation avec l'objectif 2 du Fonds Fiduciaire pour l'Afrique à savoir : « Améliorer la capacité de résilience des populations locales et l'accès aux services de base avec un accent sur les populations les plus vulnérables, les réfugiés et les déplacés ». Il s'intègre aussi dans le programme camerounais Vision du Développement 2035 qui a pour objectif de porter le pays à la pointe des principaux indicateurs socio-économiques. Aussi, les

activités du programme s'intègrent dans les axes 2 et 3 du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) à savoir : le développement des filières de production et la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles.

L'action se situe également en ligne avec le Programme d'Aménagement du territoire validé pour les régions de l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord du Cameroun élaboré par le Ministère de l'Economie, la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et comprend 4 composantes auquel l'Action pourra contribuer : 1) Construction et aménagement des ouvrages de retenue d'eau; 2) Aménagement des périmètres irrigués et des étangs pastoraux et piscicoles; 3) Réalisation des infrastructures socio-économiques; 4) Rencontre des capacités des acteurs au niveau local.

Les actions d'urgence relatives à la prise en charge de la malnutrition, la santé, la mise en place de transferts monétaires, le développement du maraîchage ou la mise en place de points d'eau sont autant d'actions qui viennent en complémentarité de ce programme. Elles constituent une force pour assurer une continuité effective dans une logique LRRD⁵. Elles contribuent à renforcer les plus vulnérables tout en posant les bases de résultats durables grâce à la complémentarité des programmes gouvernementaux et institutionnels (PNDP, PRODAT) mis en œuvre par l'AFD ou encore la GIZ. Plus particulièrement, le projet s'attachera à s'ancrer sur des zones ayant bénéficié de transfert de cash aux populations (projets des filets sociaux de la Banque Mondiale, projet HIMO du Gouvernement du Cameroun, de l'Union Européenne/GIZ ou du PNDP) qui auront pu atténuer la situation de pauvreté des populations pour leur permettre de s'engager plus activement dans les interventions de résilience.

L'action proposée devra construire sur les acquis de précédents programmes financés par différents bailleurs (ECHO, DFID, UNHCR, etc), et devra intervenir en coordination avec les programmes déjà existants ou à venir dans la région couverte, notamment le ProRural (11ème FED) qui vise à contribuer au développement des filières agricoles et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations agricoles familiales.

2.5. Coordination des donateurs

L'action sera coordonnée avec les acteurs présents sur le terrain, notamment dans le cadre de la réponse à l'afflux de réfugiés centrafricains dans l'Est du pays. Dans les domaines de la sécurité alimentaire et la WaSH, ces activités pourraient dès lors être également déployées dans le cadre du projet "Résilience" dans la partie septentrionale du pays, par exemple:

- la fourniture de points d'eau (réhabilitation, forage et captage de sources),
- la couverture des besoins primaires par la distribution de cash et de coupon vivre,
- l'appui aux cultures pluviales dans les villages,
- la mise en œuvre d'activités pour réduire les conflits agro-pastoraux,
- la production maraîchère,
- sensibilisations aux bonnes pratiques alimentaires et d'hygiène.

⁵ LRRD : Linking Relief, Rehabilitation and Development

Les activités s'inscriront dans une démarche intégrée associant la sécurité alimentaire aux problématiques de santé/nutrition/EAH afin d'assurer aux bénéficiaires une prise en charge sanitaire et/ou nutritionnelle, un appui sur la gestion de l'eau et de l'assainissement, un soutien en aide alimentaire et moyens d'existence permettant autant de traiter que de prévenir la malnutrition. C'est donc un paquet intégré d'activités et de services qui sera proposé à la population ciblée.

L'initiative « Résilience » sera relayée dans les instances de coordination en place au Cameroun, à savoir :

- Le Comité Multi Partenaires et les groupes de travail sectoriels/thématiques pertinents qui en émanent
- Le Groupe des Partenaires Techniques et Financiers du Secteur de l'eau et de l'assainissement au Cameroun
- Le Comité Interministériel de lutte contre la malnutrition dans les régions septentrionales créée par l'arrêté n° 076 du Premier Ministre du 20/08/2014

Dans le cadre du LRRD, l'Action sera également portée à la connaissance du Comité interministériel ad hoc chargé de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés au Cameroun (Arrêté N°269 du 13 mars 2014) et des acteurs humanitaires d'urgence dans leur globalité au sein des groupes sectoriels et de l'intersecteur (Architecture de la coordination humanitaire IASC⁶ sous l'égide de la Coordinatrice Humanitaire).

3. DESCRIPTION DETAILLEE

3.1. Objectifs

Objectif global : Contribuer au renforcement des capacités de résilience des populations affectées par les déplacements dans les régions frontalières du Nigeria au Cameroun en dynamisant le tissu économique et social

Objectif spécifique 1 : Augmenter les ressources économiques et l'accès aux services de base afin d'autonomiser durablement les populations vulnérables des zones d'intervention

Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès à l'alimentation ainsi que la gestion des ressources naturelles afin d'amener les populations vulnérables vers la sécurité nutritionnelle

3.2. Résultats escomptés et principales activités

Résultat 1 : L'accès aux services de base est amélioré grâce au renforcement des capacités des autorités et des structures locales

Activités principales:

R1A1 : Diagnostic et renforcement des capacités des communes pour l'appropriation des ouvrages hydrauliques et sanitaires ;

⁶ InterAgency Standing Committee

R1A2 : Appui et formation des communes à l'analyse autonome des points d'eau et à la gestion durable des points d'eau ;

R1A3 : Renforcement des systèmes de santé: renforcement de la disponibilité des services et amélioration de l'accès aux soins afin d'assurer le paquet minimum d'activités du système de santé ;

R1A4 : Sensibilisation et mobilisation communautaire et des services déconcentrés de l'état compétents sur les pratiques de soins infantiles et sanitaires favorables et l'importance de la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère ;

R1A5 : Développement d'activités de soutien aux ménages, contribuant à préserver les pratiques infantiles adéquates ;

R1A6 : Activités pour les adolescents et les jeunes adultes de prévention de grossesses précoces et réduction de comportements à risques afin de prévenir la sous-nutrition infantile.

Résultat 2: les revenus des ménages et leurs capacités de production sont améliorés à travers un accès favorisé à l'emploi et un renforcement des activités porteuses dont la production agricole et l'élevage

Activités principales :

R2A1 : Gestion durable des ressources naturelles par les communautés résidentes et déplacées :

R2A2 : Mesures de soutien à l'amélioration de la production et de la productivité agricole

R2A3: Développement de chaînes de valeurs et création d'opportunités d'emplois

R2A4 : Soutien au dialogue foncier pour l'accès à la terre des populations déplacées et la réduction des conflits agro-pastoraux

R2A5 : Infrastructure pour l'accès aux marchés et activités/infrastructures de résilience

3.3. Risques et hypothèses

Pour permettre la réalisation de ce programme, il est primordial que le contexte politique et sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad et en RCA ne se dégrade pas. Cela générerait de nouveaux mouvements de populations et affecterait la mise en œuvre des activités. Les principaux risques identifiés de façon non-exhaustive sont :

- Les risques sécuritaires et/ou la criminalité, continuent de sévir dans les différentes régions et parfois, du fait des contrôles des forces de sécurité, commettent leurs larcins au sein des villages et des sites de réfugiés. Concernant la sécurité au sein des villages, en fonction de la sensibilité des activités, il importera d'identifier les risques inhérents au projet : vols de bétails ou de semences, vols d'appareil productif, etc. en vertu du principe de « do no harm ». Des mesures seront également prises afin d'assurer la sécurité des personnels déployés pour la mise en œuvre du programme;
- Le manque d'appropriation du projet par les bénéficiaires. Les bénéficiaires ont besoin d'un suivi régulier dans l'apprentissage de nouvelles pratiques telles que le maraîchage,

sans quoi ils risquent de délaisser leur nouvelle activité pour la pratique de l'orpaillage qui représente un réel attrait pour les populations vulnérables malgré les faibles retombées économiques et les risques engendrés. Une stratégie de communication sera mise en place par les Partenaires du Projet pour expliquer les objectifs des activités du programme et les résultats escomptés. Les populations les plus vulnérables seront acteurs du projet, pour permettre une bonne appropriation des activités, la mise en œuvre du projet sera participative à tous les stades de développement ;

- Le manque d'implication des autorités locales et des services techniques de l'Etat. Des plateformes de concertations seront mises en place dès le démarrage du programme pour les associer et favoriser leur participation. D'autres instruments comme les visites conjointes, les commissions communales de développement seront organisées. Des protocoles d'accords seront signés avec les services publics ;
- Les opérateurs du projet porteront une attention particulière à l'impact du phénomène El Nino qui pourrait affecter les cycles agricoles et les rendements. Les approches agricoles développées viseront à en réduire les effets.

3.4. Questions transversales

Les activités du programme seront adaptées aux vulnérabilités et aux besoins spécifiques des différentes catégories de personnes.

L'intégration systématique d'une approche de **genre** sera indispensable pour une programmation de qualité et efficace. Au vu de l'importance prédominante des femmes pour faire face aux chocs au sein des ménages, les femmes seront ciblées en priorité pour renforcer leur capacité de résilience.

Les femmes sont en général au cœur de la sécurité alimentaire puisqu'elles assurent l'alimentation du ménage, notamment des enfants, qu'elles gèrent une partie de la production alimentaire et qu'elles sont parfois cheffe de ménage. Or, les femmes sont parmi les plus vulnérables à la malnutrition et à l'accès aux soins et rencontrent davantage de difficultés dans l'accès aux services de base, aux terres, aux crédits, aux intrants et aux services qui renforcent la productivité. En outre, les femmes enceintes et allaitantes seront particulièrement ciblées dans le cadre des activités relatives aux soins de santé et pour apporter une réponse adéquate à leurs besoins spécifiques. Le projet prendra également en compte les hommes, notamment parmi la population jeune, pour faciliter le changement de comportement mais également pour être partie prenante aux différentes activités liées à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence.

Environnement: La fragilité des écosystèmes et la dégénérescence des ressources naturelles comptent parmi les causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui sévit au Nord Cameroun. Le programme tiendra compte de ces facteurs de vulnérabilité et proposera des réponses adaptées dans les zones d'intervention, avec des interventions spécifiques dans les filières de gestion durable des ressources naturelles. Le présent projet intègre également les questions relatives au changement climatique et au développement durable. Les activités liées à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence se basent sur les capacités locales et des modes de production durables. Ainsi, le projet cherche à développer au maximum une production agricole basée sur les engrais naturels, mobilisant des semences naturelles, non modifiées, et en limitant l'utilisation de produits chimiques (pesticides notamment) au strict nécessaire. Des activités spécifiques visant la préservation de l'environnement seront ainsi développées tout au long de la réalisation du projet (foyers améliorés, reboisement, ...) afin d'accroître la résilience des populations face au changement climatique.

Problématiques transfrontalières : Une veille sera réalisée sur les mouvements de populations transfrontalières (inclus la formation à la collecte d'information par le recueil d'indicateurs clés) au Nigéria/Tchad

3.5. Parties prenantes

L'initiative « Résilience » ciblera son action à destination des populations hôtes, réfugiées et déplacées en veillant à sélectionner des individus issus des groupes cibles selon des critères de vulnérabilité à base communautaire.

Les bénéficiaires du projet seront principalement:

- **Les femmes.** Comme présenté dans l'analyse contextuelle, ces dernières représentent un peu plus de 50% de la population camerounaise. Au-delà de leur rôle central dans la gestion de l'économie des ménages et éducatif auprès des enfants, elles représentent le levier clé pour lutter contre la sous-nutrition et permettre un accès à une alimentation adaptée et diversifiée à chaque tranche d'âge. En outre, elles ont un rôle fondamental dans la production, la transformation, la conservation et la préparation des aliments pour leur famille, mais ne sont pas décisionnaires dans la gestion des ressources appartenant au ménage.
- **Les écoliers et les jeunes adultes en « rupture scolaire ».** Plus de 70% de la population a moins de 25 ans et le taux d'inactivité dans les zones rurales est plutôt la norme. En s'appuyant sur les jeunes d'une part au sein des écoles primaires et les jeunes adultes sans emploi d'autre part, les connaissances et bonnes pratiques en termes de maraîchage et d'alimentation pourront être développées, et pour les seconds plus spécifiquement leur offrir la possibilité de s'inscrire dans la pratique d'une activité manuelle durable en plein essor, en lieu et place d'une immigration saisonnière subie, à la recherche d'un emploi voire d'un enrôlement dans les groupes armés ou le banditisme.
- **Les ménages « Très Pauvres »** selon les critères de vulnérabilité pour les bénéficiaires de l'Extrême-Nord. Des activités seront mises en place pour permettre à ces populations de renforcer et sécuriser son accès aux besoins primaires pour lesquels l'accès et la disponibilité des services de base n'est pas encore une réalité. Ils seront particulièrement ciblés pour les activités dans le secteur santé/nutrition
- **Les ménages « Pauvres » et « Moyens ».** Avec pour objectif de contribuer à l'autonomisation des populations vulnérables, le projet appuiera les « Pauvres » et les « Moyens » en leur donnant l'opportunité de développer une activité permettant de couvrir leurs besoins secondaires. Ces activités auront pour objectifs de développer les revenus des ménages et de stimuler la croissance locale. Les ménages « pauvres » et « moyens » ont un minimum de capital et pourront participer à la majorité des activités économiques allant de la production agricole et d'élevage durable au renforcement des filières porteuses. Par exemple, ils seront ciblés dans les activités des chaînes de valeurs incluant les activités de production, de transformation et de commercialisation ainsi que les associations villageoises d'épargne et de crédit. En conséquence, ils pourront non-seulement commercialiser des produits sur les marchés locaux mais aussi contribuer à alimenter l'économie via leurs achats d'autres biens sur ces mêmes marchés produisant une dynamisation économique à base locale avant d'aborder des marchés plus distants.
- **Les enfants de moins 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère et de maladies spécifiques** à cette tranche d'âge ainsi que leurs accompagnants, en particulier les femmes enceintes et allaitantes.

- **Les autorités locales et la société civile.** Elles devront être impliquées durant toute la mise en œuvre du projet et auront une part active dans la réalisation de tous les résultats du programme. Le projet travaillera en partenariat avec les Ministères de l'eau, de l'élevage et de la santé et leurs représentants régionaux, les autorités administratives (communes, sous-préfets, préfets, gouverneur), traditionnelles (lamidos, lawane), religieuses et avec les leaders d'opinion
- En outre, des formations pourront être organisées pour leur permettre de développer leurs compétences et promouvoir le renforcement de la mise en place du paquet minimum de soins, la gestion de l'eau, et le développement de l'épargne dans la perspective d'accès au capital et pour la création de chaînes de valeur.

4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Convention de financement

Pour mettre en œuvre la présente action, il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement avec le pays partenaire.

4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action est de 36 mois à compter de la date de la signature du/des contrat(s) avec les opérateurs choisis.

4.3. Modules et volets de la mise en œuvre

Action en modalité projet

Modalité de mise en œuvre: gestion directe: subventions à des ONG ou de préférence à un ou des consortia d'ONG suite à un appel à manifestation d'intérêt.

La situation étant critique et le besoin d'intervenir urgent, il est proposé de faire un appel à manifestation d'intérêt pour contracter au plus vite et être en mesure de délivrer des résultats dans les meilleurs délais. Par ailleurs, le nombre d'ONG actives dans les domaines visés et capables d'intervenir dans les zones périphériques et fragiles du Septentrion est faible.

Au vu du contexte complexe et fragile, le programme sera mis en œuvre par des ONG internationales en partenariat avec des acteurs locaux, les services techniques et les autorités compétentes. Les ONG sélectionnées devront démontrer leur présence effective dans les régions du Nord, leurs capacités à intervenir dans ces zones et leur expérience dans le soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Idéalement, le projet pourrait être mis en œuvre à travers un contrat de subvention octroyé à un consortium d'ONG.

4.4. Budget indicatif

Volet	Montant (EUR)
Résultat 1 : L'accès aux services de base est amélioré grâce au renforcement des capacités des autorités et structures locales	8 000 000

Résultat 2: les revenus des ménages et leurs capacités de production sont améliorés à travers un accès favorisé à l'emploi et un renforcement des activités porteuses dont la production agricole et l'élevage	12 000 000
Total	20 000 000

Le budget et sa répartition par résultat seront précisés dans la phase de développement de l'intervention.

4.5. Évaluation et audit

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses pourraient être engagés par la Commission européenne.

Il sera procédé à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les composantes évaluées. L'évaluation finale sera réalisée à des fins de responsabilisation et d'apprentissage à divers niveaux, en tenant compte en particulier des aspects spécifiques de ce programme qui a été mis en place dans un contexte difficile de crise à la fois sécuritaire et alimentaire.

Les audits et vérifications des dépenses seront effectués conformément à l'analyse de risque dans le cadre du plan d'audit annuel mené par la Commission européenne. Le montant consacré au budget à l'évaluation externe et à l'audit s'élève à 500 000 EUR.

L'évaluation et les missions d'audit seront mises en œuvre au moyen de contrats de services, en utilisant l'un des contrats cadre de la Commission prévu à cette fin ou, éventuellement, en ayant recours à la procédure négociée concurrentielle ou à la procédure d'appel d'offres.

4.6. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE. Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique et qui respectera le manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne. Des dérogations pourront cependant être sollicitées au vu du contexte sécuritaire actuel qui nécessite une visibilité réduite.

A titre d'exemple, nous prévoyons : le partage des résultats du programme dans le cadre de colloques ou conférences nationales sur l'environnement, la réalisation d'un film documentaire de plaidoyer sur le thème « L'accès à résilience dans un contexte de migrations internes et externes : le cas du Cameroun ».